

Bilan démographique 2024 en Bretagne : un solde naturel de plus en plus déficitaire

Insee Flash Bretagne • n° 111 • Février 2025

La Bretagne compte près de 3 476 000 habitants au 1^{er} janvier 2025. Sa population augmente à un rythme moyen de 0,5 % par an depuis 2015. Cette évolution résulte d'un solde migratoire fortement excédentaire, alors que le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, ne cesse de se dégrader depuis dix ans. En 2024, 28 600 naissances ont ainsi été comptabilisées dans la région pour 37 900 décès. La baisse du nombre de nouveau-nés s'explique par la diminution de la fécondité à 1,55 enfant par femme. L'augmentation des décès est la conséquence du vieillissement de la population bretonne. Depuis 1990, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus a doublé dans la région. Au 1^{er} janvier 2025, un Breton sur quatre a ainsi au moins 65 ans.

Depuis dix ans, moins de naissances que de décès dans la région, avec un écart qui se creuse

Au 1^{er} janvier 2025, la population bretonne est estimée à 3 475 900 habitants ► [figure 1](#). Depuis 2015, elle augmente à un rythme moyen de 0,5 % par an, plus vite que la population nationale (+0,3 %). Cette croissance du nombre d'habitants dans la région s'explique par un **solde migratoire** fortement excédentaire, alors que le **solde naturel** poursuit sa tendance de long terme à la baisse.

Pour la 10^e année consécutive, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances en Bretagne, avec un écart croissant chaque année ► [figure 2](#). En 2024, le déficit naturel continue ainsi de se creuser (-9 300, après -8 300 en 2023).

L'Ille-et-Vilaine demeure le seul département breton avec un solde naturel positif, mais celui-ci s'amenuise au fil des ans (+1 500 en 2024, après +1 800 en 2023 et +5 800 à son plus haut niveau depuis le début du XXI^e siècle, en 2011). Avec 11 200 décès pour 7 200 naissances, le Finistère est le département breton avec le plus fort déficit naturel (-4 000, après -3 700 en 2023). Le Morbihan connaît également une forte dégradation de son solde naturel (-3 300 contre -2 900 l'année

précédente). Dans les Côtes-d'Armor, l'écart entre le nombre de naissances et celui des décès se stabilise (-3 500, comme en 2023).

Avec 1,55 enfant par femme, la fécondité observée en Bretagne poursuit son repli

En 2024, 28 600 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne, soit 300 de moins qu'en 2023. Cette baisse de 1,1 %, moins prononcée que dans l'ensemble du pays (-2,2 % pour la France entière), s'inscrit dans une tendance entamée depuis 2006, année du dernier pic de natalité qui avait vu la naissance de 37 800 bébés dans la région.

Le département des Côtes-d'Armor est le seul de la région à présenter une hausse des naissances en 2024 par rapport à 2023 (+2,0 %). Dans les autres départements, la baisse est marquée, en particulier dans le Morbihan (-3,0 %), mais aussi dans une moindre mesure en Ille-et-Vilaine (-1,5 %) et dans le Finistère (-1,0 %).

Reflet de cette diminution du nombre de naissances, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** s'établit à 1,55 enfant par femme en 2024 en Bretagne, contre 1,58 l'année précédente. Dans la région, la fécondité reste inférieure à celle observée en France (1,62 enfant par

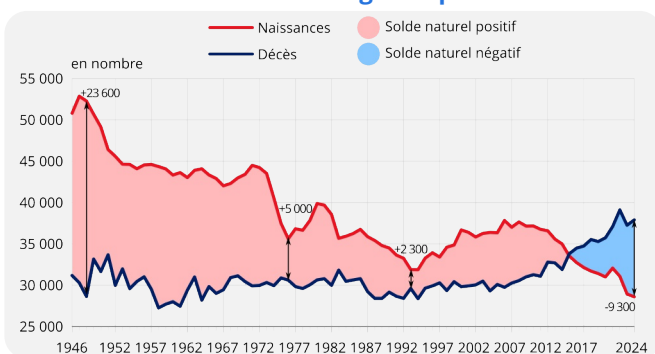
► 1. Données démographiques sur les départements bretons

	Année	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
Population au 1 ^{er} janvier (en nombre)	2025 (p)	615 301	936 238	1 134 891	789 465	3 475 895	68 605 616
	2024 (p)	613 301	933 628	1 126 416	785 243	3 458 588	68 436 616
	2023 (p)	611 258	930 710	1 117 647	780 633	3 440 248	68 246 082
Naissances domiciliées (en nombre)	2024 (p)	4 657	7 204	10 731	6 023	28 615	661 901
	2023	4 609	7 273	10 862	6 186	28 930	676 643
	2022	4 991	7 964	11 349	6 766	31 070	724 777
Décès domiciliés (en nombre)	2024 (p)	8 163	11 198	9 221	9 301	37 883	643 445
	2023	8 078	10 980	9 082	9 115	37 255	637 072
	2022	8 590	11 480	9 502	9 540	39 112	673 048
Solde naturel* (en nombre)	2024 (p)	-3 506	-3 994	1 510	-3 278	-9 268	18 456
	2023	-3 469	-3 707	1 780	-2 929	-8 325	39 571
	2022	-3 599	-3 516	1 847	-2 774	-8 042	51 729
Indicateur conjoncturel de fécondité	2024 (p)	1,70	1,51	1,49	1,63	1,55	1,62
Espérance de vie à la naissance (en années)	Femmes	2024 (p)	84,3	84,6	86,4	85,2	85,6
	Hommes	2024 (p)	78,0	78,7	80,8	79,4	80,0

* Différence entre les naissances domiciliées et les décès domiciliés.
(p) : données provisoires.

Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

► 2. Évolution des nombres de naissances et décès et du solde naturel en Bretagne depuis 1946



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

femme). L'**âge conjoncturel moyen à l'accouchement** en Bretagne est toutefois proche de la moyenne nationale (31,0 ans contre 31,1 ans). Dans les départements, la fécondité est la plus élevée dans les Côtes-d'Armor (1,70 enfant par femme), puis dans le Morbihan (1,63). Elle est inférieure à la moyenne bretonne dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine (respectivement 1,51 et 1,49).

Les décès augmentent, l'espérance de vie se stabilise

En 2024, 37 900 personnes domiciliées en Bretagne sont décédées, soit 600 de plus qu'en 2023 (+1,7 %). La Bretagne est la deuxième région dans laquelle les décès ont le plus augmenté, après la Nouvelle-Aquitaine, l'évolution étant de +1,0 % au niveau national. Dans les départements bretons, la croissance du nombre de décès est la plus élevée dans le Finistère et le Morbihan (+2,0 %). Elle est plus modérée dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine (respectivement +1,5 % et +1,3 %).

En 2024, l'**espérance de vie à la naissance** s'élève en Bretagne à 85,2 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes. Elle se stabilise par rapport à 2023 mais reste à un niveau inférieur à celui observé en France (respectivement 85,6 et 80,0 ans).

L'Ille-et-Vilaine est toujours le département breton où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée (86,4 ans pour les femmes et 80,8 ans pour les hommes), devant le Morbihan (respectivement 85,1 ans et 79,5 ans). L'espérance de vie est moins élevée que la moyenne régionale dans les Côtes-d'Armor et le Finistère.

La population âgée de 65 ans ou plus a doublé depuis 1990

En 2024, l'âge moyen de la population bretonne est de 44,1 ans, un niveau supérieur à la moyenne nationale (42,5 ans). Les Costarmoricains sont les plus âgés (46,2 ans) et les Breilliens les plus jeunes (40,9 ans), l'âge moyen de la population s'établissant à 45,0 ans dans le Finistère et 45,9 ans dans le Morbihan.

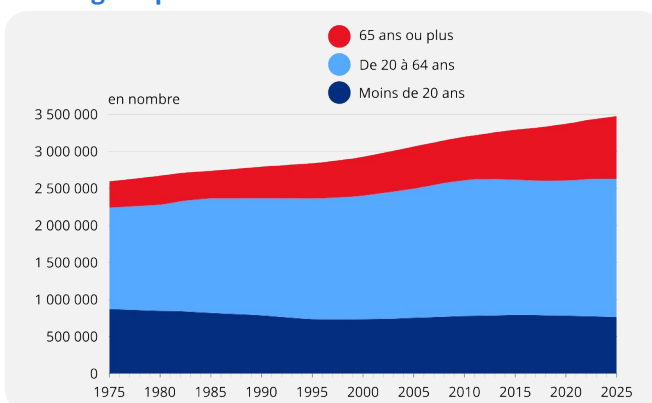
Depuis 2021, l'**indice de vieillissement** de la population bretonne est supérieur à 100, c'est-à-dire que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus est supérieur à celui des jeunes de moins de 20 ans. Au 1^{er} janvier 2025, cet indice atteint 111,1 en Bretagne, comparé à 94,8 en France. Dans la région, les personnes âgées de 65 ans ou plus

► Sources

Les **statistiques de l'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances et les décès sont comptabilisés au lieu de résidence respectivement de la mère et du défunt (événements dits domiciliés).

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Pour les années 2023 et suivantes, les estimations de population sont provisoires : la population du recensement 2022 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent. Un ajustement avait été introduit en 2018 pour tenir compte de la rénovation du questionnaire de l'enquête annuelle de recensement. Un nouvel ajustement est introduit pour les années 2020 et 2021 pour tenir compte des évolutions de protocole de la collecte du recensement et des évolutions démographiques exceptionnelles dues à la crise sanitaire. Des explications détaillées sont disponibles sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

► 3. Évolution de la population bretonne par tranche d'âge depuis 1975



Source : Insee, recensements de la population, estimations annuelles de population.

représentent ainsi quasiment un quart des habitants (24,4 %) et sont plus nombreuses que celles de moins de 20 ans (21,9 %). Le nombre de personnes âgées d'au moins 65 ans dans l'ensemble de la population bretonne a doublé depuis 1990, quand celui des moins de 20 ans a diminué de 3,0 % ► [figure 3](#).

L'Ille-et-Vilaine est le seul département breton où les jeunes de moins de 20 ans sont plus nombreux que les personnes âgées de 65 ans ou plus (24,0 % contre 19,3 %, soit un indice de vieillissement égal à 80,2). Dans les trois autres départements bretons, l'indice de vieillissement est nettement supérieur à 100 (122,1 dans le Finistère, 132,0 dans les Côtes-d'Armor et 132,9 dans le Morbihan). ●

Jean-Marc Lardoux, Muriel Cazenave (Insee)

► Définitions

Le **solde migratoire** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de personnes qui y sont entrées et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période (ici une année). S'il est positif, il s'agit d'un excédent migratoire, s'il est négatif, d'un déficit migratoire.

Le **solde naturel** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès comptabilisés au cours d'une période (ici une année). S'il est positif, il s'agit d'un excédent naturel, s'il est négatif, d'un déficit naturel.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**âge conjoncturel moyen à l'accouchement** est un âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

L'**indice de vieillissement** est le rapport de la population des personnes de 65 ans ou plus sur celle des jeunes de moins de 20 ans.

► Pour en savoir plus

- Thélot H., « [En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise](#) », Insee Première n° 2033, janvier 2025.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [En 2023, un quart de naissances en moins qu'en 2006 en Bretagne](#) », Insee Flash Bretagne n° 105, novembre 2024.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [Un nombre de naissances historiquement bas en 2023](#) », Insee Flash Bretagne n° 102, février 2024.
- Insee, [Les espérances de vie](#), outil interactif.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
35044 RENNES CEDEX

Directrice de la
publication :
Nathalie Caron

Maquette :
Nathalie Noël

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantisid

✉@InseeBretagne
www.insee.fr

ISSN 2416-9013
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur

